



## COMMUNIQUÉ

# NON CE NE SONT PAS LES AGENTS QUI SONT RESPONSABLES DES RETARDS !

Le 10 juin 2022 le journaliste économiste, François LENGLET informait dans son éditorial de 7 heures 50 sur RTL de la fermeture de l'accueil de la CAF de la Drôme du 9 au 21 juin 2002.

Cette décision inadmissible a été prise par la direction de la CAF pour résorber le retard dans le traitement des dossiers.

Le problème est que Monsieur LENGLET ne s'est pas contenté de communiquer cette information mais s'est cru obligé de faire des commentaires pour rendre responsable le personnel de la CAF.

En effet, il a précisé que ce retard résulterait de l'absentéisme très important du personnel en rajoutant « *Bon nombre d'agents sont passés du télétravail à la télé tout court dans leur salle à manger* » !

C'est une véritable honte et la Fédération FO condamne avec la plus grande vigueur de tels propos.

Au lieu d'insulter les agents de la CAF de la Drôme et au-delà tous les agents de Sécurité sociale qui chaque jour font le maximum pour assurer leurs missions, ce prétendu journaliste économiste ferait mieux d'informer sur la réalité de la situation du personnel et des organismes de la Sécurité sociale.

Non les agents ne sont pas responsables. La situation de chaos existant dans les organismes de toutes les branches est le résultat des milliers de suppressions de postes découlant des mesures d'économie mises en œuvre par les différents gouvernements depuis des années.

Au manque de personnel, se sont rajoutés dans les CAF des dysfonctionnements informatiques très importants suite à la mise en place de la réforme de l'Allocation logement au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La dégradation des conditions de travail du personnel et du service rendu aux allocataires avaient conduit toutes les Fédérations syndicales à appeler le personnel des CAF à la grève et à un rassemblement au Ministère le 29 juin 2021 pour exiger notamment :

**L'arrêt immédiat des suppressions de postes – Des embauches massives en CDI et la titularisation des CDD – Un système informatique fiable qui ne soit pas source d'erreur avec l'internalisation au niveau de la CNAF des différentes missions informatiques - L'augmentation de la valeur du point.**

Un an après, ces revendications sont plus que jamais d'actualité et ce n'est que par leur satisfaction que la situation du personnel, comme celle des allocataires et des assurés, pourra s'améliorer et les retards résorbés.

C'est pourquoi, la Fédération FO soutient sans réserve le Syndicat FO et le personnel de la CAF de la Drôme qui sera en grève le 16 juin et le 27 juin 2022.

Paris le 13 juin 2022